

# Déclaration sur la protection de la nature

Novembre 2022



Dans le cadre de son engagement à aider les clients à atteindre leurs objectifs et à bâtir des portefeuilles résilients, Gestion de placements Manuvie<sup>1</sup> s'engage à ce que ses activités, y compris commerciales, aient une incidence positive sur la nature et la biodiversité.

Nous cherchons à évaluer et à gérer de manière proactive les risques et les occasions liés à la nature dans l'ensemble de nos placements, car nous comprenons à quel point la nature est essentielle au succès futur des entreprises, de l'économie et de la société. La présente déclaration souligne la valeur de la nature et de la biodiversité ainsi que notre approche à l'égard de leur protection dans le processus de placement et la gérance des actifs.

## Définitions des termes clés

**Biodiversité** : Diversité de la vie sur Terre, généralement une mesure de la diversité génétique, des espèces et des écosystèmes. La biodiversité, une caractéristique des actifs de capital naturel sains, sous-tend la capacité de la nature à générer des flux de services écosystémiques, comme la manière dont les oiseaux, les insectes et d'autres animaux pollinisent nos cultures.

**Services écosystémiques** : Avantages que les gens tirent du capital naturel, comme les services de purification de l'air et de l'eau, également appelés contributions de la nature aux personnes.

**Capital naturel** : Stocks de ressources renouvelables et non renouvelables qui se combinent pour produire un flux d'avantages pour les personnes.

**Perte de nature** : Déclin du capital naturel, des services écosystémiques ou de la biodiversité.

**Capital produit** : Consiste en des actifs physiques, générés par l'application d'activités humaines productives au capital naturel, qui peuvent générer un flux de biens ou de services.

## Nous investissons dans une économie mondiale qui dépend de la nature

La nature est, tout simplement, le monde naturel. Elle comprend à la fois le monde du non-vivant (terre, sol, eau, air) et le monde du vivant (écosystèmes, espèces et gènes), que nous appelons la biodiversité. Outre l'immense valeur intrinsèque de la nature, toute vie sur Terre dépend à des degrés divers des avantages que procure la nature. La nature et la biodiversité sont essentielles au fonctionnement de la société et de l'économie mondiale. Plus de la moitié du PIB mondial total – soit quelque 44 billions de dollars – dépend modérément ou fortement de la nature et de ses services.

Or, le rythme actuel d'utilisation et de gestion du capital naturel n'est pas viable. Comme le souligne le rapport intitulé The Dasgupta Review (en anglais seulement), une étude mondiale fondamentale sur l'économie de la biodiversité, les progrès économiques et technologiques ont eu des effets dévastateurs sur la nature. Selon les estimations, entre 1992 et 2014, le capital produit par personne a doublé, mais le stock de capital naturel par personne a diminué de près de 40 %. L'écart entre la consommation de capital naturel et la capacité de régénération de la nature continue de se creuser. Selon une estimation du Global Footprint Network (GFN), le ratio entre ce que nous puisons de la biosphère et sa capacité de régénération est passé de 1 à la fin des années 1960 à 1,6 en 2020.

## Prise en compte de la nature dans les décisions de placement

Les entreprises peuvent interagir avec la nature de deux manières : par leur modèle commercial, qui peut dépendre d'apports en capital naturel, et par l'incidence de leurs activités sur le monde naturel. Par exemple, une entreprise de produits alimentaires ou de boissons dépend d'éléments de capital naturel comme l'eau, la qualité du sol et les pollinisateurs pour maintenir un approvisionnement fiable en intrants agricoles. Par ailleurs, l'entreprise peut avoir une incidence sur la biodiversité et la nature par son utilisation des sols, ses émissions de gaz à effet de serre et ses activités d'approvisionnement ainsi que par les pratiques agricoles de ses fournisseurs.

Les entreprises devraient prendre en considération l'importance de la nature pour leurs activités, évaluer leur capacité à inverser les effets négatifs de leurs activités sur la nature et, dans la mesure du possible, contribuer à sa restauration.

<sup>1</sup> Gestion de placements Manuvie est la marque mondiale unifiée des activités mondiales de gestion de patrimoine et d'actifs de Manuvie, au service des épargnants et des clients institutionnels dans trois secteurs : régimes de retraite, services aux particuliers et gestion d'actifs institutionnels (marchés publics et marchés privés). La présente déclaration s'applique aux activités de gestion d'actifs institutionnels de Gestion de placements Manuvie.

Nous pensons que les entreprises qui gèrent bien les ressources naturelles et les impacts de leurs activités sur l'environnement peuvent offrir aux investisseurs un meilleur profil de risque-rendement sur le long terme, à mesure que des risques liés à la nature commencent à se manifester sur les plans physique et financier. Par contre, les entreprises qui ne tiennent pas compte de leur relation avec la nature pourraient faire face à plusieurs conséquences négatives. Pensons notamment à un manque de matières premières entraînant une baisse de revenus, à de graves perturbations des chaînes d'approvisionnement attribuables à des événements météorologiques extrêmes, à la substitution de produits et à la perte de parts de marché en raison de l'évolution de l'appétit des consommateurs, de plus en plus nombreux à choisir des produits et une culture d'entreprise plus durables.

Dans une large mesure, les entreprises n'ont reçu aucune facture pour le capital naturel qu'elles ont consommé : elles ont utilisé gratuitement les ressources naturelles, ce qui a entraîné la dégradation des stocks mondiaux de capital naturel par la surconsommation. À mesure que la société commence à prendre conscience des impacts de la surexploitation du capital naturel, les entreprises courent divers risques financiers, car la société va explorer des mécanismes pour décourager la consommation non durable.

## Aperçu des risques liés à la nature et de leur impact possible sur les entreprises

| Types de risque                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Matérialisation                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Incidence sur les entreprises                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Risque physique</b><br>Sources de risques pour les services écosystémiques : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pollution</li> <li>• Espèces envahissantes</li> <li>• Changements climatiques</li> <li>• Surexploitation des ressources naturelles</li> <li>• Changement d'usage des terres et des mers</li> </ul> | Nuit à : <ul style="list-style-type: none"> <li>• La qualité de l'air</li> <li>• La sécurité et à la qualité de l'eau</li> <li>• La productivité des terres</li> <li>• La santé des sols</li> <li>• La santé des pollinisateurs</li> <li>• L'intégrité de l'habitat</li> </ul>                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Moindre production de nourriture et de matières premières</li> <li>• Perturbations de la chaîne d'approvisionnement</li> <li>• Volatilité des prix des matières premières</li> <li>• Baisse de la valeur des terres et délaissement d'actifs</li> <li>• Destruction de capital</li> <li>• Perte de revenus</li> </ul>                                                  |
| <b>Risque de transition</b><br>Découle de la réaction de la société à la perte de nature                                                                                                                                                                                                                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouvelles politiques et réglementations</li> <li>• Obsolescence technologique</li> <li>• Adaptation des activités commerciales</li> <li>• Adoption de produits et de modèles commerciaux respectueux de la nature par les consommateurs et les investisseurs</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouvelles exigences des acheteurs</li> <li>• Activités d'investissement restreintes</li> <li>• Nouvelles exigences de déclaration</li> <li>• Investissement dans de nouvelles technologies ou de nouveaux produits</li> <li>• Coûts d'exploitation accrus et revenus moindres</li> <li>• Actifs délaissés</li> <li>• Évolution de la répartition du capital</li> </ul> |
| <b>Risque de responsabilité et de réputation</b>                                                                                                                                                                                                                                                                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Litiges</li> <li>• Règlements et amendes</li> <li>• Coûts d'assurance</li> <li>• Atteinte à la réputation</li> </ul>                                                                                                                                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pessimisme des consommateurs ou des investisseurs</li> <li>• Perte de parts de marché ou de revenus</li> <li>• Baisse des notes ou du cours des actions</li> <li>• Perte de licences d'exploitation ou de développement</li> </ul>                                                                                                                                     |

# Notre approche à la protection de la nature dans le processus de placement

Nos investissements comportent de nombreux enjeux importants qui touchent la nature. Parmi eux figurent la sécurité et à la qualité de l'eau, la déforestation, le changement d'usage des sols, la pollution de l'air et de l'eau, la production de marchandises et l'économie circulaire.

Notre approche à l'intégration de considérations concernant la nature dans le processus d'investissement évoluera à mesure qu'évoluera la compréhension scientifique du monde naturel, des politiques et des données. Nous visons à prendre en compte le capital naturel et la gestion du capital naturel dans notre prise de décisions de placement. Pour ce faire, nous nous appuyons sur les sources de données actuelles et les enseignements tirés

d'initiatives dans le secteur, sachant que les données disponibles et la science qui les sous-tend s'améliorent et évoluent constamment.

Nous nous efforçons d'adopter des pratiques saines de gestion du capital naturel lorsque nous exploitons directement des actifs. En outre, nous encourageons des tiers et des émetteurs de titres à en adopter, le cas échéant.

Nous calibrons notre approche à la protection de la nature et de la biodiversité en fonction de la catégorie d'actifs concernée, du degré de contrôle que nous exerçons sur les actifs et de l'importance des enjeux compte tenu d'autres facteurs tels que l'emplacement, le secteur et les écosystèmes.

| Type d'actif                                                             | Stratégie                                                                                                                                                                                                                      | Approche                                                                                                                                                                              | Exemples                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Biens immobiliers, terrains forestiers et terres agricoles               | Lorsque nous sommes à la fois gestionnaires et exploitants des actifs forestiers, agricoles et immobiliers de nos clients, nous devons prendre des décisions d'exploitation au quotidien.                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion et exploitation durables des terres</li> <li>Conservation et protection des habitats</li> </ul>                                        | <p>Dans le cadre de notre politique déforestation zéro, nous nous engageons à ne participer à aucune déforestation, directement ou indirectement, notamment en achetant des terres récemment déboisées.</p> <p>Dans le cadre de nos investissements immobiliers, nous cherchons à préserver les espaces verts et à soutenir la restauration d'habitats biodiversifiés dans les collectivités où nous exerçons nos activités. Nous employons diverses stratégies pour atténuer la perte de biodiversité : utilisation limitée de produits antiparasitaires chimiques, exploitation de toits verts comprenant des espèces végétales indigènes et des potagers urbains, entretien de ruches, protection de l'environnement des oiseaux, etc.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Infrastructures, actions de sociétés fermées et titres de créance privés | Comme nous sommes généralement des investisseurs minoritaires qui siégeons rarement à des conseils d'administration, nous tenons compte de notre impact sur la nature dans l'exercice de notre diligence raisonnable initiale. | Données sur la biodiversité intégrées aux outils de diligence raisonnable en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG)                                                | Nous avons ajouté des questions sur la biodiversité à notre processus de contrôle préalable lorsqu'elles sont considérées comme importantes pour un placement. Avant d'investir dans un projet d'infrastructure, nous évaluons son impact éventuel sur des espèces menacées. Par exemple, dans le cadre d'un investissement en infrastructure, nous avons mis en œuvre un plan de protection des espèces menacées.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Actions de sociétés ouvertes et titres à revenu fixe                     | Nous pouvons prendre diverses mesures pour gérer les risques et les occasions liés à la nature, notamment la sélection et la répartition des actifs, l'analyse et la recherche de placements et des activités de gestion.      | <ul style="list-style-type: none"> <li>Modèles ESG exclusifs intégrant des données relatives à la biodiversité</li> <li>Ensembles de données et outils sur la biodiversité</li> </ul> | <p>Nos équipes de placement ont accès à divers outils, cadres et modèles pour évaluer l'impact de leur portefeuille sur la nature.</p> <p>Nos manuels exclusifs sur les facteurs ESG de différents secteurs et nos grilles d'importance relative recensent les grands enjeux ESG propres à chaque secteur, y compris des questions liées à la nature comme les changements climatiques, l'exploitation des ressources naturelles et la pollution.</p> <p>Nos modèles exclusifs d'impact sur la durabilité et de pratiques exemplaires en la matière déterminent les meilleurs émetteurs de leur catégorie en obtenant et en analysant des mesures de durabilité propres au secteur. Ces modèles permettent de déceler des risques et des occasions liés à la nature auxquels les émetteurs peuvent être exposés.</p> <p>Nous travaillons avec les équipes de placement pour mettre au point des outils personnalisés qui leur permettent de suivre les grands enjeux dans leurs portefeuilles. Il s'agit par exemple de surveiller des risques liés à la nature, comme les perturbations de terres ou d'écosystèmes ou encore les activités exercées dans des zones sensibles sur le plan de la biodiversité ou soumises à un stress hydrique.</p> <p>Ce processus permet de cerner des occasions de mobilisation où les équipes peuvent se concentrer sur les émetteurs qui affichent de piètres résultats à ces égards.</p> <p>Notre modèle de risque ESG pour les obligations souveraines, utilisé par nos équipes de titres à revenu fixe, capte les risques liés à la nature d'émetteurs souverains (gestion de l'eau, niveaux de pollution, taux d'épuisement de minéraux et des forêts, etc.).</p> |

## Une gérance des actifs axée sur la protection de la nature

Notre prise en compte de la nature va au-delà du processus de placement initial : elle s'étend à nos responsabilités de gérance et, lorsque nous exploitons directement des actifs, à nos pratiques de gestion. À l'instar du processus de placement, nous calibrons notre approche en fonction de la catégorie d'actifs et de notre degré de contrôle.

Lorsque nous exploitons des actifs privés, nous suivons des lignes directrices précises en matière de protection de la nature et de la biodiversité. Nous gérons activement nos terrains forestiers et terres agricoles conformément aux meilleures pratiques régionales recommandées par des organismes de certification du développement durable. Ces pratiques exemplaires encouragent la biodiversité et protègent les espèces menacées et en voie de disparition. La surveillance est assurée par nos équipes d'exploitation et d'experts en la matière ainsi que dans le cadre de partenariats de recherche avec des tiers. De plus, nous collaborons avec des fiduciaires foncières locales, des organismes sans but lucratif nationaux et internationaux ainsi que des initiatives nationales et internationales de protection de la biodiversité (comme [The Nature Conservancy](#) et [NatureServe](#)). Par exemple, notre personnel d'exploitation et la direction de la société ont joué un rôle déterminant dans la création du premier organisme de certification du développement durable au monde pour l'agriculture, [Leading Harvest](#), et l'ensemble de notre plateforme agricole américaine recueille désormais des preuves de ses meilleures pratiques de promotion de la biodiversité, qui sont auditées par [Leading Harvest](#).

Nos Normes de durabilité des immeubles exclusives orientent nos gestionnaires immobiliers dans le cadre de grandes initiatives ESG, notamment en gestion de l'énergie, de l'eau, des déchets et des émissions de gaz à effet de serre. Des normes de pratiques contractuelles responsables et d'approvisionnement durable favorisent la sélection de produits qui contribuent à réduire les impacts de la fabrication, du transport, et de l'utilisation et de l'élimination de matières premières sur la nature. Ces normes d'approvisionnement fournissent des indications sur l'approvisionnement en contenu recyclé et en matériaux rapidement renouvelables ou sur le recours à des certifications indépendantes. Des normes axées sur l'engagement des locataires et de la collectivité protègent également la nature et la biodiversité par la promotion d'initiatives comme l'apiculture urbaine et les jardins potagers individuels.

Pour ce qui est des actifs privés que nous n'exploitons pas, nous établissons des partenariats constructifs avec les principaux exploitants et promoteurs. Une fois que l'investissement est fait, notre équipe s'attache à maintenir une relation étroite avec la direction de l'entreprise et nos partenaires de placement pour continuer de surveiller les aspects importants, dont la protection de la nature et de la biodiversité.

Dans le cas d'émetteurs ouverts, nous nous attendons à ce que les équipes de direction prennent en compte l'impact des activités d'exploitation et des produits sur le monde naturel, dans l'optique d'assurer une exploitation qui utilise le capital naturel de manière durable. Par exemple, il peut arriver que nous demandions à des sociétés minières de remettre en état les terrains après la fermeture d'un bassin de retenue des résidus ou d'une mine. Nous avons surtout recours à des échanges directs avec les équipes de direction et les administrateurs, à la mobilisation collaborative et, le cas échéant, au vote par procuration pour favoriser l'adoption de pratiques exemplaires et la transition vers une utilisation durable du capital naturel.

- **Intervention** – Nous dialoguons avec les équipes de direction à propos de biodiversité, de qualité de l'air, de gestion des déchets et de l'eau, de pratiques d'approvisionnement, du cycle de vie des produits et d'autres facteurs de durabilité liés à la nature. Nous le faisons dans le cadre de nos activités générales de surveillance et de diligence raisonnable de nos portefeuilles. À l'occasion, nous intervenons pour demander à une équipe de direction d'adopter certaines pratiques exemplaires et de produire des rapports sur la gestion du capital naturel, dans l'optique d'améliorer le profil risque-rendement de l'investissement en question.
- **Vote par procuration** – Lorsque nous croyons que la protection de la nature et de la biodiversité présente un risque important ou une occasion importante pour un émetteur, nous pouvons exprimer une opinion sur la surveillance de ces risques et occasions par l'émetteur en exerçant notre vote par procuration. Cela peut passer, par exemple, par le soutien de résolutions d'actionnaires, y compris, si nous les estimons appropriées, des propositions visant la publication de davantage d'informations sur l'utilisation rationnelle de l'eau, les efforts pour freiner la déforestation, les programmes de réduction de la pollution, les pratiques de chaîne d'approvisionnement et d'approvisionnement ainsi que la gestion du cycle de vie des produits.

Dans les cas où nous décelons une importante défaillance au sein d'un conseil d'administration qui entraîne un préjudice important ou une gestion déficiente de la protection de la nature et de la biodiversité, nous pouvons exprimer notre préoccupation en votant contre les administrateurs qui en sont responsables.

Nous pourrions par exemple voter contre des administrateurs lorsque la négligence du conseil d'administration entraîne un déversement massif de déchets dangereux, le trafic illégal ou le braconnage d'animaux sauvages ou encore un incendie menant à une perte importante de terrains forestiers.

Nous pouvons également voter contre des administrateurs lorsque nous constatons que les changements de gestion demandés à la direction dans le cadre d'un dialogue n'ont pas été apportés sur une période raisonnable.

2 Oliver Williams, chef mondial, Agriculture, est actuellement président du conseil d'administration de [Leading Harvest](#). Pour obtenir de plus amples renseignements sur [Leading Harvest](#), visitez le site [leadingharvest.org/about](https://leadingharvest.org/about).

## Collaborations avec des parties prenantes sur la protection de la nature

Au-delà de nos activités de gestion et de gérance d'actifs, d'interventions unilatérales et de vote par procuration, nous collaborons avec d'autres investisseurs, organismes de normalisation et décideurs politiques pour encourager les pratiques exemplaires dans la déclaration et la gestion du capital naturel et de la biodiversité. Nous participons à diverses initiatives liées à la nature, dont les suivantes :

- **Groupe de travail sur l'information financière relative à la nature (GIFN)** – En tant que membres du GIFN, nous soutenons le développement d'un cadre de gestion et de divulgation des risques liés à la nature.
- **Finance for Biodiversity Pledge et Finance for Biodiversity Foundation** – Nous sommes signataires de l'engagement et membres de la fondation. Nous siégeons à son conseil consultatif et à plusieurs groupes de travail (intervention, politiques publiques, évaluation de l'impact, établissement de cibles) qui s'emploient à développer des pratiques exemplaires en matière d'évaluation de l'impact, tant positif que négatif, sur la biodiversité et l'établissement de cibles pour accroître considérablement les impacts positifs sur la biodiversité.
- **World Business Council for Sustainable Development (WBCSD)** – En tant que membres du WBCSD, nous collaborons avec d'autres organisations pour faire progresser le développement durable des entreprises et participons aux programmes Nature Action et Scaling Positive Agriculture ainsi qu'au Forest Solution Group.

Nous visons à suivre ces groupes sectoriels ainsi que de nouveaux groupes sectoriels pour mieux orienter notre processus et le développement futur de mesures et d'objectifs. Il peut aussi arriver que nous nous joignons à des efforts de mobilisation collaborative où des investisseurs se regroupent pour intervenir auprès d'une équipe de direction donnée.

Aussi, nous savons que des résultats positifs découlent non seulement d'actions privées, mais aussi de politiques gouvernementales responsables visant à protéger nos systèmes naturels. Par l'intermédiaire de groupes collaboratifs, nous nous efforçons donc d'encourager l'élaboration de politiques gouvernementales qui favorisent une croissance économique durable. En outre, nous plaidons en faveur de politiques qui protègent et restaurent la biodiversité en mettant l'accent sur l'alignement de flux financiers sur des objectifs mondiaux en matière de biodiversité.

Une crise généralisée dans le secteur de la santé, comme une pandémie, pourrait entraîner une forte volatilité des marchés, la suspension ou la fermeture des opérations de change, et influencer sur le rendement du portefeuille. La nouvelle maladie à coronavirus (COVID-19), par exemple, perturbe considérablement les activités commerciales à l'échelle mondiale. Les répercussions d'une crise sanitaire, ainsi que d'autres épidémies et pandémies susceptibles de survenir, pourraient avoir des conséquences sur l'économie mondiale qui ne sont pas nécessairement prévisibles à l'heure actuelle. Une crise sanitaire peut exacerber d'autres risques politiques, sociaux et économiques préexistants. Cela pourrait nuire au rendement du portefeuille, ce qui entraînerait des pertes sur votre placement.

*Les placements comportent des risques, y compris le risque de perte du capital. Les marchés des capitaux sont volatils et peuvent considérablement fluctuer sous l'influence d'événements liés aux sociétés, aux secteurs, à la politique, à la réglementation, au marché ou à l'économie. Ces risques sont amplifiés dans le cas des placements sur les marchés émergents. Le risque de change est le risque que la fluctuation des taux de change ait un effet négatif sur la valeur des placements en portefeuille.*

Les renseignements fournis ne tiennent pas compte de la convenance des placements, des objectifs de placement, de la situation financière ni des besoins particuliers d'une personne donnée. Nous vous invitons à évaluer la convenance de tout type de placement à la lumière de votre situation personnelle et à consulter un spécialiste, au besoin.

Le présent document est réservé à l'usage exclusif des personnes ayant le droit de le recevoir aux termes des lois et des règlements applicables des territoires de compétence. Les opinions exprimées sont celles de l'auteur ou des auteurs et elles peuvent changer sans préavis. Nos équipes de placement peuvent avoir des opinions différentes et, par conséquent, prendre des décisions de placement différentes. Ces opinions ne reflètent pas nécessairement celles de Gestion de placements Manuvie ni de ses sociétés affiliées. Bien que les renseignements et analyses dans le présent document aient été compilés ou formulés à l'aide de sources jugées fiables, Gestion de placements Manuvie ne donne aucune garantie quant à leur précision, à leur exactitude, à leur utilité ou à leur exhaustivité, et n'accepte aucune responsabilité pour toute perte découlant de l'utilisation de ces renseignements ou analyses. Le présent document peut comprendre des prévisions ou d'autres énoncés de nature prospective portant sur des événements futurs, des objectifs, des stratégies de gestion ou d'autres prévisions, et n'est à jour qu'à la date indiquée. Les renseignements fournis dans le présent document, y compris les énoncés concernant les tendances des marchés des capitaux, sont fondés sur la conjoncture, qui évolue au fil du temps. Ces renseignements peuvent changer à la suite d'événements ultérieurs touchant les marchés ou pour d'autres motifs. Gestion de placements Manuvie n'est nullement tenue de mettre à jour ces renseignements.

Ni Gestion de placements Manuvie, ni ses sociétés affiliées, ni leurs administrateurs, dirigeants et employés n'assument de responsabilité pour quelque perte ou dommage direct ou indirect, ou quelque autre conséquence que pourrait subir quiconque agit sur la foi des renseignements du présent document. Tous les aperçus et commentaires sont de nature générale et ponctuelle. Quoiqu'utiles, ces aperçus ne remplacent pas les conseils d'un spécialiste en fiscalité, en placement ou en droit. Il est recommandé aux clients de consulter un spécialiste qui évaluera leur situation personnelle. Ni Manuvie, ni Gestion de placements Manuvie, ni leurs sociétés affiliées, ni leurs représentants ne fournissent de conseils dans le domaine de la fiscalité, des placements ou du droit.

Le présent document a été produit à titre indicatif seulement et ne constitue ni une recommandation, ni un conseil professionnel, ni une offre, ni une invitation à quiconque, de la part de Gestion de placements Manuvie, relativement à l'achat ou à la vente d'un titre ou à l'adoption d'une stratégie de placement, non plus qu'il indique une intention d'effectuer une opération dans un fonds ou un compte géré par Gestion de placements Manuvie. Aucune stratégie de placement ni aucune technique de gestion des risques ne peut garantir le rendement ni éliminer les risques. La diversification ou la répartition de l'actif ne sont pas garantes de profits et n'éliminent pas le risque de perte. À moins d'indication contraire, toutes les données proviennent de Gestion de placements Manuvie. Les rendements passés ne garantissent pas les résultats futurs.

## Gestion de placements Manuvie

Gestion de placements Manuvie est le secteur mondial de gestion de patrimoine et d'actifs de la Société Financière Manuvie. Nous comptons plus de cent ans d'expérience en gestion financière au service des clients institutionnels et des particuliers ainsi que dans le domaine des régimes de retraite à l'échelle mondiale. Notre approche spécialisée de la gestion de fonds comprend les stratégies très différenciées de nos équipes expertes en titres à revenu fixe, actions spécialisées, solutions multiactifs et marchés privés, ainsi que l'accès à des gestionnaires d'actifs spécialisés et non affiliés du monde entier grâce à notre modèle multigestionnaire.

Le présent document n'a été soumis à aucun examen de la part d'un organisme de réglementation des valeurs mobilières et n'a été déposé auprès d'aucun organisme de réglementation. Il peut être distribué par les entités de Manuvie ci-après, dans leurs territoires respectifs. Des renseignements supplémentaires sur Gestion de placements Manuvie sont accessibles sur le site [www.manulifeim.com/institutional/ca/fr](http://www.manulifeim.com/institutional/ca/fr).

**Australie** : Manulife Investment Management Timberland and Agriculture (Australasia) Pty Ltd., Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited.  
**Canada** : Gestion de placements Manuvie limitée, Distribution Gestion de placements Manuvie inc., Manulife Investment Management (North America) Limited et Marchés privés Gestion de placements Manuvie (Canada) Corp. **Chine continentale** : Manulife Overseas Investment Fund Management (Shanghai) Limited Company. **Espace économique européen** : Manulife Investment Management (Ireland) Ltd., qui est habilitée et régie par l'organisme Central Bank of Ireland.  
**Hong Kong** : Manulife Asset Management (Hong Kong) Limited. **Indonésie** : PT Manulife Aset Manajmen Indonesia. **Japon** : Manulife Investment Management (Japan) Limited. **Malaisie** : Manulife Investment Management (M) Berhad 200801033087 (834424-U) **Philippines** : Manulife Asset Management and Trust Corporation. **Singapour** : Manulife Investment Management (Singapore) Pte. Ltd. (Company Registration No. 200709952G). **Corée du Sud** : Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited. **Suisse** : Manulife IM (Switzerland) LLC. **Taiwan** : Manulife Investment Management (Taiwan) Co. Ltd. **Royaume-Uni** : Manulife Investment Management (Europe) Ltd., qui est habilitée et réglementée par la Financial Conduct Authority. **États-Unis** : John Hancock Investment Management LLC, Manulife Investment Management (US) LLC, Manulife Investment Management Private Markets (US) LLC et Hancock Natural Resource Group, Inc. **Vietnam** : Manulife Investment Fund Management (Vietnam) Company Limited.

Manuvie, Gestion de placements Manuvie, le M stylisé et Gestion de placements Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.